

# Prix de thèses

## 2016

Les thèses éligibles devront avoir été soutenues entre janvier et décembre 2015, dans un établissement français. Les jeunes docteurs de nationalité étrangère peuvent participer à cette sélection. Les thèses rédigées en anglais et sur articles seront acceptées par la FNEGE.

### ► Prix disciplinaires (1 500€)

#### Comment postuler ?

Chaque association scientifique définit elle-même la procédure qu'elle souhaite mettre en œuvre pour sélectionner le lauréat (les classements ex-æquo n'étant pas acceptés). Les candidats à ce prix doivent donc directement se renseigner auprès de l'association scientifique concernée.

#### Dossier

Chaque association doit envoyer un exemplaire de la thèse retenue, par mail à Maëlle Brumard, le **28 avril 2016 au plus tard**.

### ► Prix transdisciplinaire (1 500€)

#### Comment postuler ?

Les docteurs souhaitant soumettre leurs travaux pour l'attribution d'un prix dans cette catégorie doivent adresser pour le **28 avril 2016 au plus tard** à Maëlle Brumard. Un comité scientifique indépendant procédera à la sélection de la meilleure thèse.

#### Dossier

Ils doivent être remis **par mail, uniquement** et doivent comporter : les deux pré-rapports et le rapport de soutenance, un résumé de la thèse en français, d'une quinzaine de pages dactylographiées, deux lettres de recommandation (dont une du directeur de recherche), explicitant le caractère transdisciplinaire de la thèse, un curriculum-vitae, votre thèse.

### ► Prix pour publication (la thèse sera publiée sous la forme d'un ouvrage)

#### Comment postuler ?

Les thèses ayant reçu le « Prix par discipline » et les thèses postulant au « Prix transdisciplinaire » sont éligibles. (Les associations peuvent aussi, si elles le souhaitent, proposer une thèse plus accessible à un large public que celle déjà primée dans leur discipline).

Les docteurs souhaitant soumettre leur thèse pour le « Prix publication » doivent donc contacter directement l'association dont ils relèvent.

#### Dossier

Ils doivent être remis par mail, uniquement et doivent comporter : Les deux pré-rapports et le rapport de soutenance, un résumé de la thèse en français, d'une quinzaine de pages dactylographiées, une lettre de recommandation, un curriculum-vitae, votre thèse.

Ces documents doivent être transmis par mail à la FNEGE pour le **28 avril 2016 au plus tard**, exclusivement par l'intermédiaire des associations.